

2024

# RAPPORT D'ENGAGEMENT



**PROMEPAR**  

---

ASSET MANAGEMENT

# SOMMAIRE

---

## **01. PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT**

---

### **1.1. Le dialogue avec les entreprises**

---

### **1.2. La politique de vote**

---

## **02. LE DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES DETENUES**

---

## **05. LE DIALOGUE AVEC LES SOCIETES DE GESTION**

---

## **06. ENGAGEMENT COLLABORATIF**

---

## **07. EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2023**

## *PREAMBULE*

# OÙ NOUS EN SOMMES AUJOURD'HUI

Depuis 2016, Promepar Asset Management multiplie ses engagements et ses initiatives d'actionnaire engagé au service du déploiement de la finance responsable.

Cela repose sur

- Ses adhésions à plusieurs organismes tels que :
  - Ethique et Investissement depuis 2016
  - Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2019
  - Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et le Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2021.
- Ses politiques internes (Notre démarche ESG/ISR) :
  - Politique ESG
  - Politique de vote
  - Politique d'engagement

Concrètement cela se matérialise à travers trois objectifs :

- L'incitation à l'évolution positive des pratiques de la responsabilité sociale et sociétale (RSE) des entreprises à travers le dialogue, l'exercice des droits de vote aux Assemblées Générales et, le cas échéant le soutien ou la participation à des coalitions d'actionnaires pour déposer des points ou des résolutions à l'ordre du jour des assemblées générales.
- La communication, la sensibilisation et la formation de nos collaborateurs, de notre réseau de conseillers et de nos clients aux enjeux de la finance durable et à la nécessité de la prise en compte des critères extra-financiers, pour mieux identifier les risques et les opportunités d'investissement.
- Répondre à l'attente des épargnants désireux de concilier performance financière et impacts sociétaux.

Le rapport d'engagement a pour but d'exposer les actions qui ont été menées par Promepar AM durant l'année 2023. Il s'articule autour de 2 grands axes : le dialogue mené auprès des entreprises et les engagements collectifs.

# PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

## 1- LE DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Promepar AM est convaincu que l'engagement actionnarial est un levier indispensable pour accompagner les entreprises dans les évolutions positives de leur RSE.

Promepar AM tient à exercer son rôle d'actionnaire responsable et est favorable à plus de transparence de la part des entreprises concernant leurs engagements extra-financiers. Nous sommes convaincus que l'analyse extra-financière complète l'analyse financière car toute information environnementale, sociale et de gouvernance donne souvent de bonnes indications sur la qualité de la gestion de la société, sur sa pérennité, et permet de repérer des risques ou des opportunités non lisibles dans les bilans financiers. Ces analyses permettent par ailleurs d'identifier les acteurs les plus impliqués dans le développement durable.

Cet engagement se matérialise sous plusieurs formes :

- Des réunions individuelles et collectives avec le management et les responsables RSE des émetteurs que nous détenons en portefeuille ou dans lesquelles nous souhaitons investir
- Le soutien à des initiatives de place
- Le vote aux assemblées générales.

Le dialogue se situe au niveau stratégique de l'entreprise, avec des échanges directs, et suivis. Il consiste à poser des questions ou aborder des sujets spécifiques lorsque la stratégie extra financière ou des points ESG apparaissent insuffisamment pris en compte ou manquent de transparence.

Nous pouvons également mener des actions d'engagement avec les entreprises en amont des assemblées générales de manière à aborder et parfois influencer les résolutions proposées à l'ordre du jour. Ce faisant, nous nous assurons qu'elles respectent les intérêts des actionnaires minoritaires et sont conformes à notre politique de vote.

Pour plus de détails, la politique d'engagement est disponible sur le site internet de Promepar AM : [Politique d'engagement Promepar AM](#)

# PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

## 2- LA POLITIQUE DE VOTE

Les principes de la politique de vote de Promepar AM, visent à promouvoir la valorisation à long terme des investissements et à encourager la transparence, la cohérence, l'intégrité, l'équité et le développement durable.

Nos OPC, actions ou diversifiés, donnent à nos gérants un droit de vote. Pour exercer ses droits de vote, Promepar AM s'appuie sur les recommandations de Proxinvest-Glass Lewis, agence spécialisée dans l'analyse de la gouvernance et l'analyse des résolutions des assemblées générales. Sur le périmètre français, Promepar AM suit spécifiquement les recommandations de Proxinvest. Sur la zone géographique européenne hors France, Promepar AM suit les recommandations de Glass Lewis.

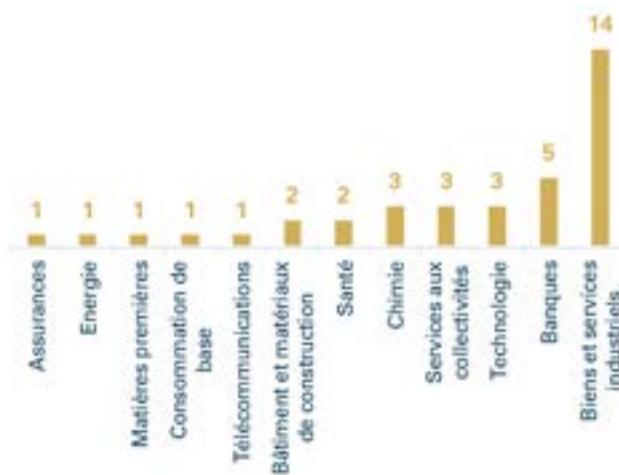
Pour plus de détails, la politique de vote et l'exercice des droits de vote annuel sont publiés sur notre site internet : [Politique de vote Promepar AM & Exercice des droits de vote annuel](#).



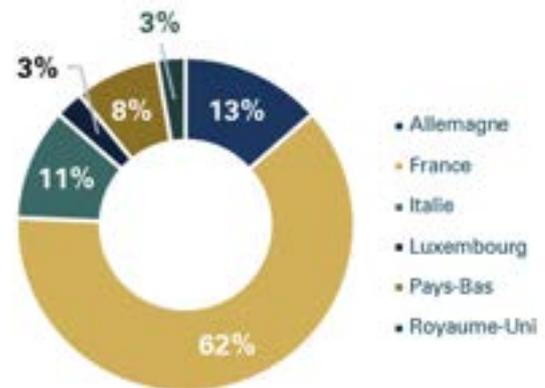
# DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES DETENUES

En 2023, nous avons rencontré en direct 37 entreprises (contre 26 en 2022) lors de réunions spécifiques sur des sujets ESG. Certaines d'entre elles ont fait l'objet de plusieurs rencontres dans l'année afin d'approfondir différents sujets environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

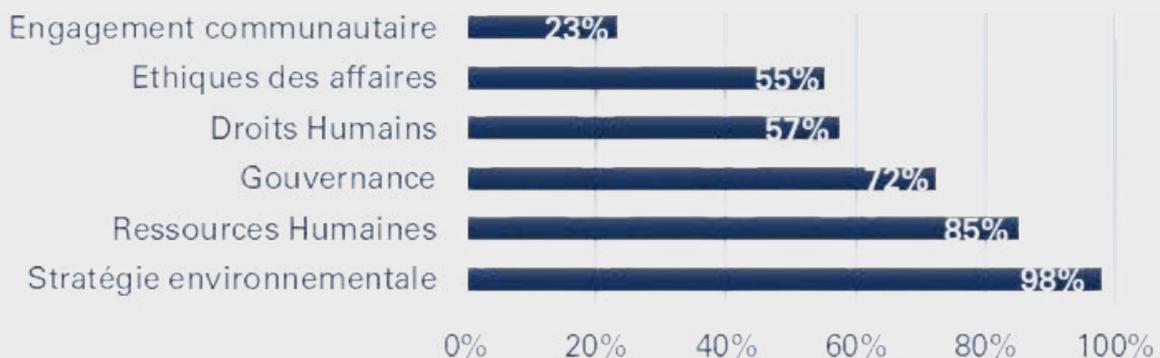
## Répartition par secteurs ICB (en nombre)



## Répartition par pays des sociétés rencontrées (en nombre)



## Répartition des thèmes ESG abordés lors des réunions



### Les sujets les plus courants lors des discussions concernaient

- **Engagement communautaire** : développement des communautés locales, etc.
- **Ethique des affaires** : gestion des controverses - intégration des critères ESG au sein de la chaîne d'approvisionnement, etc.
- **Droits Humains** : droit du travail - parité hommes/femmes, etc.
- **Gouvernance** : rémunération des dirigeants - part des critères ESG dans les rémunérations variables de court et long terme - ratio d'équité, etc.
- **Ressources Humaines** : politiques de recrutement - gestion des réorganisations - politique de santé et de sécurité, etc.
- **Stratégie environnementale** : trajectoire climat - pollution - l'économie circulaire, etc.

# Exemples d'engagements et dialogues avec les sociétés

01

## **Bureau Veritas**

Engagement individuel pour les inciter à devenir signataires du Pacte Mondial des Nations Unies

02

## **Engie**

Dialogue collectif autour de la stratégie climat d'Engie



# BUREAU VERITAS

## Engagement individuel pour inciter Bureau Veritas à devenir signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

Bureau Veritas SA est le leader mondial des prestations d'évaluation de conformité et de certification appliquées aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale. L'activité du groupe consiste à inspecter, analyser, auditer et certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de gestion (notamment normes ISO) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires.

### Objet

Parmi les critères que nous suivons, la signature du Pacte Mondial des Nations Unies par les émetteurs sélectionnés dans notre fonds labellisée ISR occupe une place importante.

Or Bureau Veritas n'était pas référencé comme signataire sur le site du Pacte Mondial des Nations Unies (autrement appelé UN Global Compact) malgré le fait que le groupe affiche « une démarche engagée sur les principes du Global Compact ».

Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus vaste initiative mondiale de durabilité engageant les entreprises sur une base volontaire dans le monde. Cette initiative s'articule autour de dix principes, issus des textes fondamentaux des Nations Unies, à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

### Analyse

Cet engagement a commencé en 2022 par l'envoi d'une lettre en avril, suivi d'une question orale au cours d'une réunion dédiée à l'ESG en octobre. La société nous avait alors répondu que compte tenu de restriction budgétaire, elle ne serait pas signataire de l'UN Global Compact (Cf. [Rapport d'engagement 2022](#)). Cependant, deux de leurs filiales étaient déjà signataires de l'UNGC.

En 2023, nous avons donc réitéré notre demande, considérant que cela apporterait de la cohérence avec l'engagement affiché ainsi que la politique RSE du groupe à être en ligne avec les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

### Conclusion

En décembre 2023, Bureau Veritas nous a répondu favorablement et nous a annoncé être très prochainement signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. Leur lettre d'engagement, signée par leur Directrice Générale, a été adressée début janvier 2024 au Secrétaire Général des Nations Unies [1].

**[1] La société est devenue signataire du Pacte mondial des Nations Unies en février 2024.**

# ENGIE

## Dialogue collectif autour de la stratégie climat d'Engie

Engie est une entreprise mondiale du secteur de l'énergie, issue de la fusion de Gaz de France et de Suez en 2008 et de l'acquisition d'International Power en 2012. Présente dans 31 pays, ENGIE s'appuie sur un modèle d'affaires qui vise à concrétiser la transition énergétique grâce à ses métiers cœur que sont les énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques locales, les infrastructures centralisées, la production thermique et la fourniture d'énergie.

### Objet

En janvier 2023, Promepar AM a rejoint une initiative portée par Climate Action 100+ et coordonnée par le FIR pour demander au Président du conseil d'administration des précisions sur plusieurs sujets environnementaux. Cette action s'inscrivait dans le cadre de l'incitation des grandes entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre à prendre des mesures ambitieuses pour lutter contre le réchauffement climatique.

### Analyse

En février 2023, Promepar AM a co-signé avec trente autres investisseurs une lettre adressée à M Clamadieu Président du Conseil d'administration, demandant plus de transparence et d'engagement sur le plan de transition, sur la stratégie de sortie du charbon, ou encore sur la préservation de la biodiversité. Quelques semaines plus tard, avec plusieurs investisseurs nous avons participé à une réunion en présentiel avec M. Clamadieu.

### Conclusion

En février, Catherine MacGregor, la directrice générale d'Engie a annoncé plusieurs avancées dans le développement des énergies renouvelables (doublement des investissements), dans le développement du biométhane (augmentation du nombre d'unités de production), ou encore la révision à la hausse des objectifs de stockage d'électricité sur le parc de batteries installées (10GW en 2030).

Promepar AM a considéré ces déclarations comme des avancées constructives et a décidé de clore son action à ce stade, tout en restant vigilant quant aux mises en œuvre, aux résultats et à la transparence sur l'ensemble de la stratégie climat du groupe.

Quinze investisseurs de la coalition ont quant à eux souhaité déposer une résolution externe sur le contenu du plan climat et visant des modifications statutaires. Si nous n'avons pas souhaité être co-déposant de cette résolution, nous l'avons cependant soutenue lors du vote à l'AG du 26 avril. Cette résolution a obtenu 24.4% de votes favorables.

A l'issue de l'AG Jean-Pierre Clamadieu s'est exprimé à propos du soutien apporté à la résolution externe : "c'est quelque chose dont le conseil tiendra compte dans ses réflexions sur la manière de poursuivre le dialogue sur ces sujets climatiques. »

[https://www.frenchsif.org/isr\\_esg/resultats-du-vote-de-la-resolution-climat-dactionnaires-a-lag-dengie-2023/](https://www.frenchsif.org/isr_esg/resultats-du-vote-de-la-resolution-climat-dactionnaires-a-lag-dengie-2023/)

# DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS DE GESTION

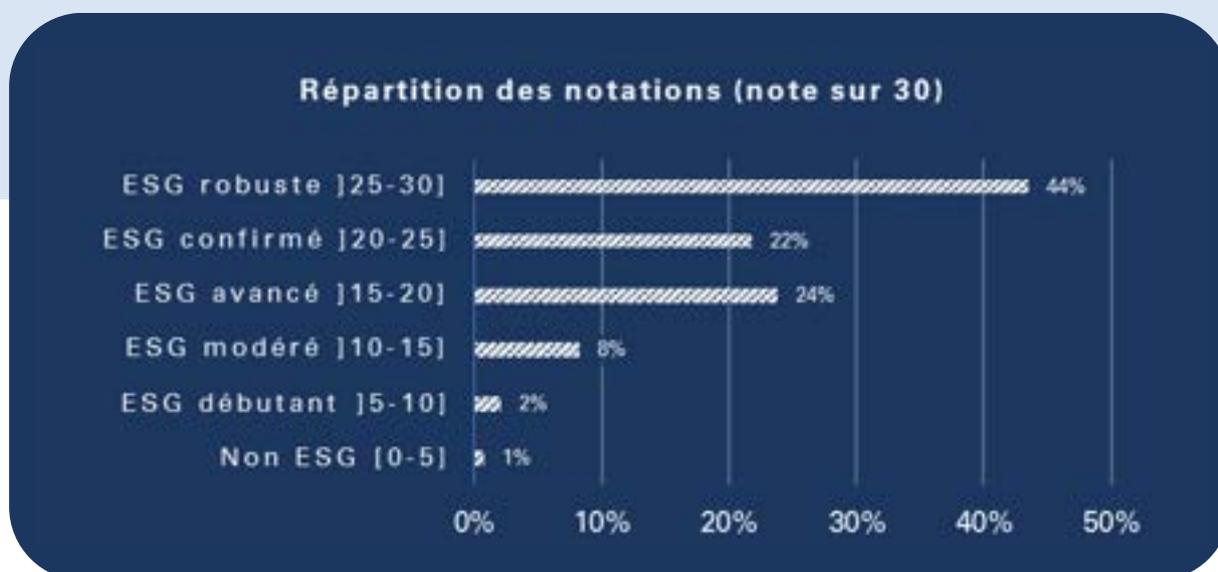
Concernant les OPC dans lesquels nous investissons en architecture ouverte, nous dialoguons systématiquement avec les sociétés de gestion et les gérants afin d'évaluer leur processus d'intégration ESG/ISR et cela de manière régulière.

Cela passe dans un premier temps par l'envoi d'un questionnaire d'une cinquantaine de questions ESG/RSE sur la société de gestion en général et sur le fonds en particulier. Les réponses apportées nous permettent de donner une note selon une grille développée en interne de 0 (moins bonne note) à 30 (meilleure note). En octobre 2023, nous avons ainsi noté 147 fonds issus de 70 sociétés de gestion différentes. Voir la répartition des notations ci-dessous.

Par ailleurs, nous interpellons directement les gérants des OPC dans lesquels nous sommes investis, en particulier dans nos solutions ISR, en cas de controverses graves concernant une de leur position.

A titre d'exemple, en 2023, nous avons interpellé les gérants d'un fonds à propos de la controverse concernant ArcelorMittal, soupçonné de négligence grave au Kazakhstan ayant entraîné le 28 octobre 2023 le décès de plus de 40 employés, à la suite de l'explosion d'une poche de méthane dans une mine de charbon de Kostenco. Dès l'annonce de la controverse, nous avons demandé aux gérants leur analyse de la situation, l'impact sur leur cas d'investissement et, le cas échéant, les mesures qui seraient mises en place. La société de gestion externe concernée a rapidement initié un dialogue avec le management d'ArcelorMittal ; in fine en raison de réponses insuffisamment convaincantes, les gérants du fonds ont soldé leur position

Moins directement mais en collaboration, nous soutenons activement la société de gestion Phitrust spécialisée dans l'engagement actionnarial et le dépôt de résolutions externes, en particulier à travers sa SICAV Phitrust Active Investors France présente dans toutes nos solutions ISR



# ENGAGEMENT COLLABORATIF

**Promepar AM est signataire du CDP, une organisation à but non lucratif qui gère un système mondial d'informations permettant aux investisseurs, aux entreprises, aux villes, aux États et aux régions de mieux mesurer leur impact sur l'environnement.**

En 2023, Promepar AM a rejoint, pour la troisième année consécutive, la **Disclosure Campaign** lancée par le CDP en septembre auprès des grandes entreprises leur demandant de déclarer leurs impacts sur le climat – la gestion de l'eau et/ou la gestion des forêts. La notation de A à D attribuée englobe l'exhaustivité des réponses, la sensibilisation et la gestion des risques environnementaux, les pratiques associées au leadership environnemental, telles que l'établissement d'objectifs ambitieux et significatifs. En 2023, plus de 21 000 entreprises (dont 2 300 françaises) ont répondu au questionnaire annuel, soit 24% de répondants en plus qu'en 2022 et 140% de plus qu'en 2020, très certainement poussés par les réglementations en vigueur, exigeant plus de transparence et plus de rapports extra-financiers. Si on peut se féliciter de ces obligations de transparence qui se multiplient, les leaders sur la qualité des données se font encore rares. En effet, seules 400 entreprises (soit 2%), dont 152 européennes, se sont vues attribuer la note A sur leurs informations climat et seules 10 ont obtenu un triple A c'est à dire à la fois sur les volets climat, gestion de l'eau et gestion des forêts. Figurer dans la liste A signifie divulguer des données de très bonne qualité permettant d'avoir une vision globale de l'impact environnemental et donc d'établir un plan de transition ambitieux et crédible. Cela ne signifie pas l'avoir atteint mais être dans une démarche active et vérifiable.



# ENGAGEMENT COLLABORATIF

Promepar AM a également rejoint la **Non Disclosure Campaign** (NDC) lancée par le CDP pour engager le dialogue avec les entreprises qui n'ont pas répondu aux demandes de divulgation dans le cadre du questionnaire sur le changement climatique, les forêts et/ou la gestion de l'eau. La NDC se déroule parallèlement à la principale campagne de divulgation du CDP, afin de renforcer la transparence et d'augmenter le taux de divulgation des entreprises. Dans l'ensemble, en 2023, 317 entreprises ont divulgué des informations après avoir été engagées par les institutions financières à le faire. Ce chiffre se répartit comme suit : 221 (19,5 %) entreprises ont divulgué des informations sur le changement climatique, 58 (14 %) sur les forêts et 66 (14,3 %) sur la sécurité de l'eau.

Etant signataire du CDP, Promepar AM a également été inclus comme soutien de la campagne 2023 Science-Based Targets du CDP, sur des entreprises ciblées pour qu'elles se fixent un objectif de réduction des émissions approuvé par l'initiative Science Based Targets (SBTi), la norme industrielle pour des objectifs climatiques qui couvrent toutes les émissions de la chaîne de valeur d'une entreprise. 1 060 entreprises à fort impact ont été ciblées dans la campagne 2022-2023, avec également la création d'un cercle vertueux, puisque 60 multinationales ont-elles même soutenu la campagne pour demander à leurs fournisseurs de faire valider leurs stratégies par le SBTi. Les entreprises européennes continuent d'être en tête sur la fixation d'objectifs climat, alors que les USA et la Chine restent à la traîne.

Enfin, Promepar AM soutient le CDP Green Finance Accelerator qui vise à travailler en étroite collaboration avec les investisseurs et les entreprises, afin d'identifier les lacunes en matière d'information et d'augmenter la qualité et la quantité des données disponibles pour mettre en œuvre le cadre de l'UE pour la finance durable (règlement SFDR – Taxonomie).



# ENGAGEMENT COLLABORATIF

Promepar AM est également adhérent du FIR (Forum pour l'Investissement responsable) et travaille en étroite collaboration avec la société de gestion Phitrust reconnue pour être pionnière de l'engagement actionnarial auprès des dirigeants des grandes entreprises françaises, Promepar AM a rejoint plusieurs de leurs initiatives.

A travers son adhésion au FIR, en avril 2023, Promepar AM a signé, avec une trentaine d'investisseurs et d'acteurs engagés pour une finance responsable, une lettre à destination du ministre de l'Économie demandant une amélioration du cadre réglementaire et législatif du dialogue actionnarial sur les enjeux climat. Cette lettre était portée par le FIR et s'articulait autour de deux grands axes :

1) Une généralisation des résolutions climats « Say on Climate », qui permettent de consulter les actionnaires sur la stratégie climat d'une entreprise via leurs votes lors des assemblées générales (AG). La lettre proposait que les entreprises cotées soumettent leurs plans climat au vote au moins tous les trois ans sur la stratégie et tous les ans sur la mise en œuvre de cette stratégie, en s'appuyant sur une liste d'indicateurs clé, dont des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou des informations sur les investissements prévus.

2) La facilitation et la clarification des conditions de dépôt des résolutions actionnariales au travers d'un cas d'application concret, les résolutions climatiques.



# STELLANTIS



## Déposer une résolution externe à l'AG de Stellantis pour amender les statuts en y supprimant les SVS « Special Voting Share »

**Objet** Promepar AM a rejoint, avec 12 autres actionnaires, l'initiative de Phitrust de déposer une résolution externe à l'AG de Stellantis pour amender les statuts en y supprimant les SVS « Special Voting Share », assimilables à des droits de vote doubles.

**Analyse** L'inscription des actions ordinaires dans le registre du programme de fidélité est faite à l'appréciation du conseil d'administration et implique que ces actions ne sont plus négociables ; en raison de cette contrainte, la plupart des actionnaires ne peuvent s'inscrire à l'exception des actionnaires de référence. Il s'agit donc d'une forme de distinction entre actionnaires. En outre, cela provoque le risque de donner aux 3 actionnaires de référence 43,2% des droits de vote (si toutes leurs actions sont enregistrées)..

**Conclusion** Seul 1.3% du capital ayant été rassemblé, la résolution n'a pu être déposée. Le seuil d'inscription requis est plus élevé aux Pays-Bas et est à 3%,



**Carrefour**

# CARREFOUR

## Mettre un Point à l'ordre du jour de l'AG de Carrefour sur la stratégie climat, déposé par Phitrust

**Objet** Promepar AM a rejoint une coalition d'actionnaires initiée par Phitrust pour inscrire un point à l'ordre du jour de l'AG de Carrefour, demandant d'expliquer l'absence de publication des émissions de Gaz à Effet de Serre scope 3 du groupe dans le DEU (alors qu'elles sont publiées dans le questionnaire du CDP) et expliquer pourquoi les franchisés ne sont pas intégrés dans le calcul du scope 3 du groupe.

**Analyse** Le dépôt de ce point à l'ordre du jour, moins controversé qu'un projet de résolution, a permis, selon Phitrust, d'améliorer le dialogue avec Carrefour, alors que les précédents échanges avec la société n'avaient pas permis de répondre à leurs questions.

**Conclusion** Ce dialogue a donné lieu à une réponse formelle du Conseil d'administration qui en Assemblée générale s'est engagé à publier les données d'émissions de GES indirectes du Scope 3 dans le DEU 2023 et à établir un plan d'actions concernant les émissions des magasins franchisés à partir de 2024.

# EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2023

Pour plus de détails, le rapport sur l'exercice des droits de vote annuel est publié sur notre site internet : [Exercice des droits de vote annuel](#)

**Rappel du périmètre de vote :** en 2023 Promepar AM a voté pour les sociétés couvertes par Proxinvest sur le périmètre européen. Le bilan de l'exercice des droits de vote 2023 est effectué uniquement sur les titres - du périmètre votable - dont on détient des droits de vote.

# 227

*assemblées générales  
votées*

# 4.212

*résolutions votées*

## BILAN GÉNÉRAL

	En nombre	en %
Assemblées générales totales	235	
Assemblées générales suivies	227	96.6%
Nombre de bulletins	512	
Nombre de bulletins exercés	485	94,7%
Nombre de résolutions	4345	
Nombre de résolutions votées	4212	96.9%
Nombre d'AG avec au moins 1 vote négatif	170/227	72.3%

	Résolution du management		Résolution des actionnaires		Toutes résolutions	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
Résolutions totales	4 307	-	38	-	4 345	-
Résolutions votées	4 186	97.2%	26	68.4%	4 212	96.9%
Votes POUR	2 998	71.6%	24	63.2%	3 022	71.8%
Votes CONTRE	1 184	28.3%	2	5.3%	1 186	28.2%
Votes ABSTENTION	4	0.1%	0	0%	4	0.09%
Votes en ligne avec le management	3 000	71.7%	19	50%	3 019	71.7%
Votes contre le management	1 186	28.3%	7	18.4%	1 193	28.3%

Remarque : 5 AG non enregistrées par ISS : Eurofins - Koninklijke - Philips NV - The Navigator Co - Vetoquinol SA - Worldline.

## TOP DES RÉOLUTIONS APPROUVÉES

Résolution	Nb AG	Nb Résolutions	% votes CONTRE
Routine Business - Authorize Filing of Required Documents/Other Formalities	141	148	100
Routine Business - Accept Consolidated Financial Statements and Statutory Reports	150	150	99
Compensation - Approve Qualified Employee Stock Purchase Plan	96	125	98
Routine Business - Accept Financial Statements and Statutory Reports	156	156	96
Routine Business - Approve Allocation of Income and Dividends	180	180	96
Audit Related - Ratify Auditors	77	90	88

## TOP DES RÉOLUTIONS CONTESTÉES

Résolution	Nb AG	Nb Résolutions	% votes CONTRE
Capitalization - Approve Issuance of Equity or Equity-Linked Securities without Preemptive Rights	73	78	73
Compensation - Approve Restricted Stock Plan	74	78	61
Capitalization - Authorize Issuance of Equity or Equity-Linked Securities with Preemptive Rights	73	73	44
Compensation - Advisory Vote to Ratify Named Executive Officers' Compensation	180	365	43
Non-Routine Business - Approve Special Auditors' Report Regarding Related-Party Transactions	109	110	38
Compensation - Approve Remuneration Policy	142	369	36
Capitalization - Authorize Share Repurchase Program	165	165	36
Compensation - Remuneration-Related	111	112	29
Capitalization - Approve Reduction in Share Capital	125	127	28
Compensation - Approve Remuneration of Directors and/or Committee Members	80	82	27

Vous pouvez retrouver l'intégralité et le détail de l'exercice de nos droits de vote 2023 de Promepar AM dans notre rapport spécifique accessible sur le lien suivant : <https://www.promepar.fr/uploads/Rapport-de-l'exercice-de-vote-2024-Promepar-AM.pdf>

# AVERTISSEMENTS

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées à titre purement indicatif et ne sauraient donc être considérées comme un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Les points de vue et stratégies décrits peuvent ne pas être adéquats pour tous les investisseurs. Les équipes de Promepar Asset Management sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

## Coordonnées

---

**Immeuble Le Village 1**  
**Quartier Valmy**  
**33 place ronde**  
**CS50246**  
**92981 Paris La Défense Cedex**

 [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr)

 [promepar.assetmanagement@bred.fr](mailto:promepar.assetmanagement@bred.fr)

 [www.linkedin.com/company/25263774/](https://www.linkedin.com/company/25263774/)

 01 40 90 28 60

---

**PROMEPAR**  
ASSET MANAGEMENT

**Société de gestion de portefeuilles du Groupe BRED Banque Populaire**  
**Titulaire de l'agrément n° GP 92-17 délivré le 7 octobre 1992**  
**Société Anonyme au capital de 2 000 000 euros, immatriculée 311 888 010 au RCS Paris, TVA**  
**intercommunautaire : FR 053 11 888 010**  
**Siège Social : 18 quai de la Rapée – 75012 Paris.**